Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1575

Artikel: Etrangers : l'intégration au nom de l'égalité des chances
Autor: Danesi, Marco
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021536

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'intégration au nom de l'égalité des chances

Les migrations et la Suisse *regroupe les études d'un programme national de recherche consacré aux étrangers et aux relations interculturelles. La lutte contre la discrimination devient capitale. L'intégration se joue entre le migrant et l'ouverture des sociétés d'accueil.*

Etre citoyen du monde, enraciné et globalisé. De plus en plus de gens vivent ainsi. Suisses ou étrangers, peu importe! On occupe des espaces différents, voire divergents. Le «transnationalisme» fait son apparition. On enjambe les frontières, les nationalités. Quelqu'un peut être Suisse, relié à un réseau d'entraide turque à l'échelle européenne, marié à une ressortissante italienne et employé dans un pays voisin. Une autre est retraitée, domiciliée en Suisse et passe six mois par année en Espagne alors que le reste de sa famille habite en Allemagne. L'appartenance exclusive vire à l'ubiquité. On se sent chez soi dans plusieurs endroits à la fois. L'individu tire les ficelles de son identité et lui donne la cohérence nécessaire. Les contraintes sociales, voire administratives lâchent prise. Un tiers de rentiers italiens reste en Suisse, un autre tiers fait la navette entre les deux pays, tandis que le dernier tiers préfère s'établir en Italie.

Rosita Fibbi, du Forum suisse pour l'étude des migrations est l'une des responsables de la publication *Les migrations et la Suisse*. Elle parle de «diaspora». Si l'emprunt modifie son sens premier, car le présent prime sur le passé, l'image sonne juste. Hommes et femmes quittent un espace commun pour en investir d'autres, pour façonner de nouvelles communautés. Les ancrages nouveaux comptent autant que les liens d'origine. L'identité colle à une toile d'araignée, toujours en construction, ouverte, susceptible de se défaire et de se tisser ailleurs.

La migration sans nom

L'immigration et l'émigration restent cependant la règle. On part d'un pays pour emménager dans un autre. Ou alors on circule pour des raisons à la fois économiques et politiques. La migration dessine le mouvement continu des flux et reflux des personnes, voire des groupes ethniques. On part sans vraiment arriver, quitte à revenir - de force ou de gré - pour s'expatrier à nouveau. C'est le cas des requérants d'asile. Mais aussi des travailleurs engagés le temps d'une vendange ou d'une récolte d'abricots, parfois sans permis ni assurances sociales. La confusion et le morcellement se font menaçants. Le va et vient brouille l'expérience. Il aboutit au néant des clandestins, des sans papiers. Anonymes, sans nom, car ils ne peuvent afficher leur identité. C'est la face sombre de la mobilité, si séduisante pour un chercheur bardé de diplômes ou pour un manager multinational. Elle accable les plus démunis, écartés par les dispositifs de sélection qui font barrage aux confins. Voilà le deuxième cercle de la politique d'immigration suisse.

Iintégration rime alors avec égalité des chances. Pour tout le monde, Européens ou Africains, diplômés ou sous qualifiés. La lutte contre la discrimination devient primordiale. Le temps de l'assimilation est révolu. L'acculturation semble définitivement oubliée. Un étranger n'est plus un Suisse à faire, avec un déficit à combler. Le multiculturalisme est passé par là. On coexiste au risque de la ségrégation, voire d'une complaisance un rien folklorique à l'égard de l'autre. L'étranger a des ressources. Ce sont des bras et des compétences bon marché. Alors on les utilise. Quitte à en faire un citoyen de série B. On ne peut pas tout avoir. Il reste la naturalisation. Bientôt simplifiée, facilitée mais qui rappelle encore la bienveillance du souverain gratifiant le bon élève enfin à la hauteur des siens.

De l'assimilation à l'égalité

Les étrangers sont pris en tenaille entre les impératifs de l'économie et les discours sur l'altérité culturelle. Si le marché du travail les réduit à des contingents exploitables au fil des conjonctures, l'origine ethnique les condamne à la différence qui alimente tous les fantasmes et toutes les angoisses, ainsi que la démagogie électorale - le cas du foulard islamique est exemplaire. Elle entretient l'illusion de deux mondes homogènes qui se font face. Alors que la diversité les déborde de tous côtés et que le profil social des Suisses et des étrangers est bien plus déterminant que leur faciès. Historiquement, la politique suisse d'immigration a circonscrit - sans vraiment le combattre, ni le réglementer - le laisser-faire souhaité par les milieux économiques. On a poussé les étrangers vers un purgatoire administratif, à mi-chemin entre l'enfer du rejet et le paradis de la naturalisation, en comptant sur leur départ pour résoudre le problème.

Voilà pourquoi Rosita Fibbi insiste sur la dimension civique, voire politique de l'intégration. Un étranger est une personne avec des droits et des devoirs. Une fois muni d'un permis de séjour valable, il doit devenir un citoyen à part entière. La nationalité perd de sa valeur. L'étude et la suppression des discriminations deviennent centrales, notamment au travail. Et surtout, l'intégration dépend autant de l'immigré que du «degré d'ouverture» des sociétés d'accueil. «Ce sont elles en effet qui définissent les opportunités et les limites encadrant les efforts des migrants (...) et qui contribuent à "produire" l'intégration ou la marginalisation de ces populations.» *md*

Les migrations et la Suisse, sous la direction de Hans-Rudolf Wicker, Rosita Fibbi, Werner Haug, Seismo, Zürich, 2003.

«Travailler», *Terra cognita*, revue de l'intégration et de la migration, 3/2003, éditée par la Commission fédérale des étrangers.

A lire sur le «transnationalisme» : Ulrich Beck, *Macht und Gegenmacht im globalen Zeitalter. Neue weltpolitische Ökonome.* Suhrkamp Verlag, Frankfurt am Main, 2002.

La Commission fédérale des étrangers (CFE) organise une journée d'étude consacrée à «L'intégration par le travail» le 7 novembre 2003 à Berne.
Informations : www.eka-cfe.ch